

Promotion de la santé

« C'est l'absence de maladie diagnostiquée par les professionnels de santé »

- Définition la plus utilisée
- Offre une vision « objectivante » des patients et fournit des critères simples de décision
- C'est une définition objective, simple et individualiste et limitée

« C'est un état de bien-être physique, mental et social »

- Première définition de l'OMS en 1946
- Définition statique et utopique

« C'est un état physique et mental, relativement exempt de gêne et de souffrance, qui permet à l'individu de fonctionner aussi longtemps que possible dans le milieu où le hasard ou le choix l'ont placé »

- Notion de durée
- Caractère fonctionnel de la santé

4) « C'est une ressource (un capital) de la vie quotidienne – et non un but en soi – qui donne à la personne le pouvoir d'identifier et de réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins, et évoluer avec son milieu ou s'y adapter »

- Définition de la Charte d'Ottawa de 1986
- La santé apparaît comme essentielle
- Sert à l'épanouissement personnel et à la capacité pour le sujet de tenir ses rôles fondamentaux dans les groupes sociaux auxquels il appartient

Les déterminants de la santé :

Déterminants de la santé = À chaque étape de la vie, l'état de santé se caractérise par des interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre **socio-économique**, en interdépendance avec l'**environnement physique** et le **comportement individuel**.

- Ils n'agissent pas isolément : c'est la combinaison de leurs effets qui influe sur l'état de santé
- Donc les déterminants de santé (60% des facteurs influençant la santé) jouent un rôle très important dans la santé des populations.

Les 11 déterminants de la santé :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ○ Revenu et statut social | ○ Services de santé |
| ○ Réseau de soutien social | ○ Habitudes personnelles et habilités d'adaptation |
| ○ Emploi et conditions de travail | ○ Sexe |
| ○ Éducation | ○ Génétique |
| ○ Environnements physiques | ○ Culture |
| ○ Développement sain de l'enfant | |

Promotion de la santé :

- La promotion de la santé représente un **processus social et politique global**
- La **promotion de la santé** est le processus qui consiste à permettre aux individus de **mieux maîtriser les déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé**.
- La **participation de la population** est essentielle dans toute action de promotion de la santé.

Charte d'Ottawa (1986) :

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. »

→ Les préalables requis avant la promotion de la santé d'après la Charte d'Ottawa (1986) :

- Se loger
- Se nourrir convenablement
- Accéder à l'éducation
- Disposer d'un revenu minimum
- Écosystème stable
- Être traité équitablement

L'intervention en promotion de la santé signifie que l'on doit :

- **Élaborer une politique publique pour une bonne santé**
- **Créer des milieux « supportifs »**
- **Renforcer l'action communautaire**
- **Réorienter les services**
- **Acquérir des compétences individuelles**

La coopération intersectorielle :

- Relation entre des éléments de différents secteurs de la société qui a été établie en vue d'atteindre des résultats en matière de santé d'une façon qui soit plus **efficace**, plus **rationnelle**, ou plus **durable** que si le secteur sanitaire avait agi seul.
- L'**action intersectorielle** est considérée comme **essentielle**
- Un but important de l'action intersectorielle est de **sensibiliser** d'avantage aux **conséquences** sanitaires de décisions et de pratiques organisationnelles dans différents secteurs et, de cette façon, de provoquer un mouvement dans la **direction** de politiques et de pratiques des pouvoirs publics favorables à la santé.